COMMISSION EUROPÉENNE

Résumé des décisions de la Commission européenne relatives aux autorisations de mise sur le marché en vue de l'utilisation et/ou aux autorisations d'utilisation de substances énumérées à l'annexe XIV du règlement (CE) nº 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

[publié en application de l'article 64, paragraphe 9, du règlement (CE) nº 1907/2006 [1]*]*

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2020/C 331/06)

Décision d'octroi d'une autorisation

Référence de la décision [1]	Date de la décision	Dénomination de la substance	Titulaire de l'autorisation	Numéro de l'autorisation	Utilisation autorisée	Date d'expiration de la période de révision	Motifs de la décision
C(2020) 6518	30 septembre 2020	Dichromate de sodium Nº CE: 234-190-3, nº CAS: 10588-01-9	Wesco Aircraft EMEA Limited, Lawrence House, Riverside drive, BD19 4DH Cleckheaton West Yorkshire, Royaume-Uni	REACH/20/14/0	Applications d'étanchéification après anodisation par le secteur aérospatial, lorsque les principales fonctionnalités de résistance à la corrosion ou d'inhibition de la corrosion sont nécessaires pour l'utilisation prévue.	21 septembre 2024	Conformément à l'article 60, paragraphe 4, du règlement (CE) nº 1907/2006, les avantages socio-économiques l'emportent sur le risque qu'entraîne l'utilisation de la substance pour la santé humaine et il n'existe pas de substances ou de technologies de remplacement appropriées.

[1] La décision est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante: http://ec.europa.eu/growth/sectors/chemicals/reach/about_fr

[1] JO L 396 du 30.12.2006, p. 1.